

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE TOURBILLON DE SOLEIL INC.	Numéro de permis 2015025	Date d'inspection Le 11 février 2021	
Nom de l'établissement Garderie Tourbillon de Soleil Inc.		Numéro de téléphone (506) 826-2796	
Adresse 464 avenue Des Pionniers Balmoral NB E8E 1E2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.	28(3)(a)	12 févr. 2021	
Commentaires : Les parents ne devraient pas rentrer en milieu de garde.			
Commentaires généraux			
- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance. - Le ratio est respecté lors de ma visite. - Les enfants jouent calmement. - Les pratiques de feux sont effectuées mensuellement. - J'observe que les éducatrices sont à l'écoute des enfants. - Les recommandations émises par Santé Publique pendant Covid ne sont pas respectées. Les parents ne devraient pas entrer en milieu de garde. - Discussion avec l'administratrice, je recommande de se mettre à jour et de lire son guide d'orientation pour les établissements de garderie éducative pendant la pandémie de Covid-19. - Je recommande d'imprimer les recommandations pour la phase orange et de partager les recommandations avec les éducatrices. - Je recommande la désinfection une fois par jour. Voir Annexe C pour plus de détails concernant les procédures de nettoyage et de désinfection du guide de la santé publique. - Je recommande que les enfants de 2-5 ans portent leurs masques dans les aires communes.			

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 février 2021

Date

original signé par
Fanie Fontaine

Le 11 février 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date